

SERVICE	GIP Formavie
RÉDACTEUR	Nancy PONOT
RESPONSABLE	M. Philippe PAILLET
DATE VALIDITÉ	CA - Mars 2023
VERSION	V8

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU GIP FORMAVIE 2023-2026

Le GIP FORMAVIE est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie administrative et financière. Il réalise son activité dans le respect de la convention constitutive en vigueur entre ses membres.

Il détermine sa stratégie à partir des 3 Orientations Stratégiques de la Région Académique :

- Réaffirmer la place des structures de l'Éducation nationale comme acteurs du développement des territoires,
- Construire le réseau de la région académique de la formation professionnelle avec l'ensemble des acteurs,
- Adapter les organisations et préparer les personnels pour faire face aux mutations internes et externes.

Pour mettre en œuvre sa stratégie le GIP FORMAVIE :

- Participe à cette politique volontariste notamment en assurant des fonctions supports pour l'ensemble du réseau de région académique,
- Contribue à la performance académique en tant qu'acteur de la formation et de la certification auprès des organisations tierces et des individus.

Les orientations stratégiques sont déclinées chaque année en objectifs opérationnels présentés en conseil d'administration du GIP FORMAVIE. Ces derniers constituent le socle de l'élaboration du budget. Un bilan des réalisations annuelles fait également l'objet d'une restitution à l'appui du compte financier.

Le GIP FORMAVIE est doté d'une organisation et d'outils aboutis qu'il sait faire évoluer et adapter de manière participative dans un contexte en perpétuel changement, notamment en intégrant SI2G dans son fonctionnement.

Un organigramme fonctionnel et hiérarchique présente l'organisation du GIP FORMAVIE. Les différentes entités qui le composent sont placées sous la responsabilité de directeurs/trices déléguée(s) qui assurent le relais fonctionnel et quotidien du directeur au sein des services.

Une délégation de signature du directeur est présentée régulièrement aux administrateurs afin de garantir un fonctionnement fluide des services.

Les réunions des instances ponctuent la vie de la structure. La plupart de celles-ci sont inscrites dans la convention constitutive du GIP FORMAVIE. Toutefois, les salariés sont réunis en moyenne deux fois par an par le directeur afin d'évoquer les grandes lignes d'action à venir ainsi que les changements organisationnels majeurs. Le pilotage du GIP a également été renforcé par la mise en place de réunions régulières de l'équipe de direction et de points budgétaires mensuels. Les éléments abordés sont partagés et les décisions sont prises collectivement.

Le règlement intérieur est régulièrement mis à jour et diffusé. Les comptes rendus des instances du GIP sont mis à disposition de tous sur l'espace partagé.

Depuis le passage des GIP en modalité G.B.C.P, l'outil informatique de gestion budgétaire et comptable s'est développé au sein de notre structure. Le système d'information financier qui intègre la gestion dématérialisée des dépenses et des recettes contribue à un pilotage partagé du GIP.

La suite logique de la mise en œuvre des délégations de signature auprès des directeurs délégués est la décentralisation de l'engagement de la dépense et de la recette dans les services métiers. Conformément aux préconisations de la G.B.C.P, les dépenses et recettes ont été totalement intégrées dans le système d'information unique, les étapes de validation sont le reflet des délégations votées. Les référents financiers désignés dans chaque service sont les premiers acteurs de la dépense ou de la recette. Les directeur/trices déléguées ont un accès direct aux données et à leurs situations budgétaires via l'outil.

I) REAFFIRMER LA PLACE DES STRUCTURES DE L'ÉDUCATION NATIONALE COMME ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

1-1 : Mobiliser et fédérer les différents acteurs de l'Éducation nationale autour du GIP pour garantir un maillage territorial permettant l'accès à la formation et à la qualification de tous les publics.

1-1-1

Mobiliser et professionnaliser l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale pour se positionner sur des appels d'offres.

1-1-2

Assurer, pour la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E), un maillage territorial avec la présence des Centres Départementaux de Validation et le recours aux conseillères bilan Éducation nationale habilitées par la Délégation Académique à la Validation des Acquis (D.A.V.A).

1-1-3

Inscrire le GIP FORMAVIE dans la dynamique des nouvelles modalités de financement de l'action publique (PIA, AMI, CMA...).

1-2 : Identifier les besoins des acteurs économiques des territoires et des collectivités territoriales, notamment en construisant et faisant vivre les partenariats.

1-2-1

Assurer une veille et une analyse de l'évolution des besoins et contribuer à l'élaboration de réponses formation adaptées au public et au contexte.

1-2-2

Prendre en considération les besoins des principaux acteurs des métiers de la formation et de l'insertion au travers du conseil d'orientation. Ouvrir ce dernier à de nouveaux partenaires, notamment l'enseignement supérieur.

1-2-3

Fournir aux acteurs de l'Éducation nationale des éléments d'analyse du marché de la formation professionnelle et continue et de ses évolutions, situer notre réseau au sein de cet écosystème.

1-3 : Concevoir et mettre en œuvre des ingénieries de formation agiles permettant d'assurer la diversification des financements et contribuer au développement et à la pérennité de la structure.

1-3-1

Favoriser la mixité des publics en intégrant notamment l'apprentissage au sein des dispositifs.

1-3-2

Maintenir et développer des organisations agiles pour contribuer à répondre à des exigences de réactivité et de qualité.

1-3-3

Concevoir de nouvelles modalités d'accompagnement pour répondre aux évolutions de la V.A.E.

1-3-4

Conduire l'ensemble des actions dans un souci de conformité réglementaire, et d'évolution permanente des approches pédagogiques afin de :
S'assurer que la formation dispensée est conforme aux référentiels,
Proposer une pédagogie innovante dans les dispositifs de formation.

1-4 : *Adapter et orienter l'offre de services pour répondre à la demande sociale, sociétale et économique et aux métiers de demain en optimisant l'approche client.*

1-4-1

Étendre le périmètre des interventions de la V.A.E.

1-4-2

Améliorer de façon continue les produits reconnus et en développer de nouveaux pour la formation, le conseil, l'accompagnement, la certification.

1-4-3

S'assurer que l'offre est bien en cohérence avec les besoins du marché et du public, en garantissant des évolutions constantes de la formation au travers, entre autres, d'un conseil d'orientation annuel (acteurs de la formation professionnelle et principaux représentants de la branche).

1-4-4

Répondre à l'évolution des métiers en créant de nouvelles certifications permettant de faire monter en compétences les acteurs et de leur offrir une reconnaissance officielle de leur niveau.

1-4-5

Donner les moyens à la Cellule Régionale des Appels d'Offres (C.R.A.O) de porter des marchés à dimension nationale pour répondre aux évolutions des modalités d'achat de la formation.

II) CONSTRUIRE LE RESEAU DE REGION ACADEMIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

2-1 : *Afficher la plus-value du service public en matière de formation professionnelle et rappeler les valeurs qui guident l'action du GIP FORMAVIE : engagement, cohésion, exigence, équité, responsabilité sociétale et environnementale.*

2-1-1

Valoriser, dans sa politique et ses communications, l'attachement du GIP FORMAVIE aux valeurs du service public et son engagement à la charte Eduform.

2-1-2

Développer une démarche de qualité de vie au travail (conventions de télétravail, absence de réunions tardives, travaux d'entretien des espaces de travail, aide sociale à la garde d'enfants, activités socio culturelles sur site...).

2-1-3

Améliorer la lisibilité de la politique du GIP FORMAVIE en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (R.S.E) :

En mettant en avant la prise en compte de l'égalité femmes/hommes, de la laïcité, de l'interculturalité, des situations de handicap.

En respectant les principes du R.G.P.D,

En communiquant sur la mise en place d'actions : tri sélectif, réduction des supports pédagogiques papiers, limitation de l'usage des photocopies couleurs, télétravail, covoiturage, réunions à distance...

2-2 : Participer à l'organisation du fonctionnement du réseau.

2-2-1

Définir et faire vivre les modalités de coordination entre les deux GIP de la région académique.

2-2-2

Co-construire les circuits de communication internes et de diffusion pour assurer une circulation de l'information fluide et efficace à l'ensemble des acteurs du réseau :

Mettre en place et animer le réseau des référents C.R.A.O sur la région Occitanie,

Participer au réseau des C.R.A.A.O.N sur le plan national,

Animer le réseau des conseillères bilan habilitées sur la V.A.E.

2-2-3

Améliorer la notoriété du GIP via notamment la mise en place d'un planning éditorial.

2-2-4

Proposer des prestations (formations et/ou certifications) qui contribuent à l'amélioration du fonctionnement du réseau, en formation et validation des acquis.

2-2-5

Participer à l'harmonisation des prestations sur le territoire de la région académique.

2-3 : Mutualiser au sein de nos activités.

2-3-1

Fédérer les équipes en favorisant les échanges de pratiques dans une logique de convergence.

2-3-2

Participer à la mutualisation au sein de la région académique en assurant la veille pour les appels d'offres pour l'ensemble des acteurs.

2-4 : Capitaliser, valoriser et transférer nos réussites.

2-4-1

Maintenir des tarifs et des procédures partagées en V.A.E.

2-4-2

Transmettre au national des statistiques consolidées, intégrant l'ensemble des activités de V.A.E sur le territoire.

2-4-3

Organiser la capitalisation des réponses aux consultations à l'échelon régional et national.

2-4-4

Conforter, au sein de la région académique, les expertises du GIP FORMAVIE et les valoriser.

III) ADAPTER LES ORGANISATIONS ET PREPARER LES PERSONNELS POUR FAIRE FACE AUX MUTATIONS INTERNES ET EXTERNES.

3-1 : *Mettre en place une amélioration continue de l'organisation en déployant notre label qualité Eduform sur tous les sites et tous les axes de la production.*

3-1-1

Piloter collégalement la politique d'amélioration continue définie par la direction.

3-1-2

Alimenter et suivre un plan d'action qualité reprenant notamment les axes d'amélioration des revues de processus.

3-1-3

Optimiser l'utilisation de la G.E.D pour capitaliser les données et mutualiser les outils numériques pour en favoriser le déploiement

3-1-4

Maintenir et développer la culture qualité du GIP FORMAVIE, notamment en sensibilisant les nouveaux personnels.

3-1-5

Mobiliser les moyens humains et matériels pour satisfaire les besoins des parties prenantes : financeurs, bénéficiaires, salariés de la structure.

3-2 : *Utiliser des outils de pilotage harmonisés et performants permettant un suivi en temps réel de l'activité.*

3-2-1

S'appuyer sur les outils de pilotage mis en place par service, en lien avec la structuration de la G.B.C.P et la comptabilité analytique, reflet du budget.

3-2-2

Participer au déploiement d'ELAP sur l'académie de Toulouse.

3-2-3

Préparer et assurer le déploiement progressif de SI2G en fonction des besoins des entités.

3-3 : *Accompagner les différents acteurs dans l'évolution de leurs métiers.*

3-3-1

Renforcer les modalités d'analyse et de suivi de la montée en compétences des agents dans le cadre d'une stratégie de développement de compétences définie annuellement.

3-3-2

Explorer les possibilités visant l'amélioration des parcours de carrière des agents.

3-4 : *Accompagner la modernisation des contenus pédagogiques et permettre la transformation digitale afin de concevoir et mettre en œuvre des ingénieries pédagogiques innovantes au service de la réussite de nos publics.*

3-4-1

S'assurer des moyens humains et matériels nécessaires pour proposer une offre de formation innovante et individualisée.

3-4-2

Proposer des modalités de formation adaptées aux spécificités du public, en particulier aux personnes en situation de handicap.

3-4-3

Intégrer l'innovation pédagogique sous toutes ses formes, tant dans les modalités que dans les contenus.